



**COMMUNE DE  
BEUZEVILLE-LA-GRENIER  
DEPARTEMENT  
SEINE-MARITIME**

Nombre de conseillers :

*En exercice : 15*

*Présents : 10*

*Votants : 10*

*Procurations : 0*

Convocation :

*27 Mai 2025*

Délibération Numéro

**2025.05.06.04**

Objet :

**TRAVAUX DE  
REFECTION DES  
TROTTOIRS**

**« Route du Calvaire »**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 05 Juin 2025**

**Le cinq juin deux mil vingt-cinq dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.**

**Date de convocation du conseil municipal : 27 Mai 2025**

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme MAILLARD Martine, M. LEMAISTRE Alain, Mme RACINE Claire, Mme CHARDEY Brigitte, M. COURSEAU Pierrick, M. LE CORRE Géraud,

Absents excusés :

Mme GEHAN Danielle, M. COULTOUKIS Vassili, M. LEFEVRE Christophe, Mme LECUYER Marie-Hélène, Mme PIERRE Angélique

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame Martine MAILLARD est désignée pour remplir cette fonction.

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

**EXPOSE :**

Monsieur Le Maire présente le projet des travaux d'entretien et de réfection de trottoirs communaux d'intérêt communautaire.

Ces travaux consistent à :

- L'enlèvement de poteaux bois hors d'usage,
- L'évacuation des déchets,
- La remise à niveau de l'enrobé du trottoir
- La mise en place de bordures béton

Le coût prévisionnel des travaux pour la réfection des trottoirs s'élève à la somme de 8 946.00€ HT

Monsieur Le Maire propose de :

- Prendre connaissance du projet et de le valider,
- Valider coût prévisionnel HT de 8 946.00€ soit 10 735.20 TTC
- Retenir l'entreprise Philippe COUTURIER
- Solliciter, dans le cadre de la convention signée avec Caux Seine Agglomération le versement du fonds d'aide pour l'entretien des trottoirs communaux d'intérêt communautaire de 7 614.00€
- L'autoriser à signer les documents se rapportant à ce dossier

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres  
Présents (10 voix pour, 0 voix contre)**

- Prendre connaissance du projet et de le valider,
- Valider coût prévisionnel TTC de 10 735.20€
- Retenir l'entreprise Philippe COUTURIER
- Solliciter, dans le cadre de la convention signée avec Caux Seine Agglomération le versement du fonds d'aide pour l'entretien des trottoirs communaux d'intérêt communautaire d'un montant de 7 614.00€
- L'autoriser à signer les documents se rapportant à ce dossier

Pour extrait conforme au registre

Le Maire

La Secrétaire de séance

Gérard CAPOT

Martine MAILLARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20250605-2025050604-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025

Publication : 12/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Handwritten signature of Martine MAILLARD.